Conclusions de la réunion du Conseil européen (16 septembre 2010)

2010/2750(RSP) - 16/09/2010

Le Conseil européen a adopté une série de conclusions le 16 septembre 2010 destinées à imprimer un **nouvel élan aux relations extérieures de l'Union**, suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Parmi les conclusions, on relèvera en particulier des orientations générales dans la perspective d'un certain nombre d'événements importants qui vont avoir lieu au cours des semaines ou des mois à venir ainsi que plusieurs mesures concrètes proposées pour améliorer l'efficacité de la politique extérieure de l'Union dans son ensemble.

1) Orientations pour les événements à venir : insistant sur le fait que l'Union européenne devait jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale et sur la nécessité de définir une position cohérente avec les États membres en la matière, le Conseil s'est penché sur les réunions internationales qui auront lieu au cours des semaines à venir et a proposé un certain nombre d'orientations pour chacune d'entre elles en vue de définir des messages clés quant aux objectifs et aux moyens à atteindre :

- **Sommets avec la Chine, la Corée, l'Inde, rencontre Asie-Europe (ASEM)** : le Conseil suggère que l'ordre du jour de ces sommets porte sur des points clé comme le rôle qui incombe à chacun pour assurer la reprise économique ou la recherche de solutions mondiales à des défis universels. Des mesures concrètes devraient en outre être prises dans des domaines de coopération prioritaires entre l'Europe et l'Asie, tels que le changement climatique, les questions de sécurité urgentes (prolifération des armements, terrorisme, …), les questions régionales telles que l'Iran et la Corée du Nord, ainsi que les questions mondiales telles que les migrations, l'énergie et l'accès aux matières premières,… En ce qui concerne spécifiquement la Chine, l'UE devrait s'employer à faire prévaloir ses intérêts stratégiques, notamment en ce qui concerne la promotion des échanges commerciaux bilatéraux, l'accès au marché pour les biens et les services, la protection des droits de propriété intellectuelle ou encore la politique de change… ;
- **Sommet du G20 (Séoul)** : l'Union devrait poursuivre la réforme du secteur financier, sur fond d' adoption du dispositif européen de surveillance financière et insister sur la poursuite des négociations sur le programme de Doha pour le développement ;
- **Relations transatlantiques** (novembre 2010) : le Conseil européen définira en octobre 2010 les messages politiques clés que les représentants de l'Union présenteront lors de ce sommet. Le partenariat transatlantique devrait avoir pour objectifs principaux de maximiser les avantages des relations économiques, de parvenir à une coopération plus étroite sur les questions internationales majeures et de répondre de manière concertée aux défis qui se posent au niveau mondial sur le plan économique et dans le domaine de la sécurité. Une réflexion sur la coopération entre l'UE et l'OTAN dans la gestion des crises devrait également être abordée ;
- **Conférence de Cancún sur le changement climatique** : une position commune de l'Union devrait être définie avec la perspective d'aboutir à la conclusion d'un accord final ambitieux ;
- **Politique européenne de voisinage** : une réflexion devrait être menée dans ce domaine pour approfondir les relations avec les voisins orientaux de l'Union dans le cadre du Partenariat oriental, ainsi qu'avec ses voisins méridionaux (notamment, à l'occasion du deuxième sommet de l'Union pour la Méditerranée) ;
- **Sommet UE-Afrique (novembre 2010) et UE-Afrique du Sud** : ces deux sommets devraient être mis à profit pour approfondir encore les relations ;

- **Réunion plénière de haut niveau des Nations unies sur les OMD** (New York septembre. 2010) : l'UE devrait continuer à appuyer la réalisation des OMD d'ici 2015 avec ses partenaires au sein de la communauté internationale ;
- **Sommets avec l'Ukraine et la Russie** : le sommet avec l'Ukraine devrait permettre de faire progresser les négociations relatives à l'accord d'association et mettre en exergue le rôle de l'UE dans le processus de réforme économique et démocratique de ce pays. Le sommet avec la Russie devrait être l'occasion de renforcer la coopération et de discuter du programme de modernisation du pays. La coopération devrait être renforcée sur des questions économiques telles que l'énergie, l'investissement et l'innovation, sur des questions de sécurité, notamment les conflits gelés et la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que sur des questions liées à l'environnement ;
- **ACP** : forte du succès du sommet qui s'est tenu avec ses partenaires d'Amérique latine et des Caraïbes, l'UE devrait continuer de coopérer étroitement avec les pays de la région.

Á noter également la définition d'un certain nombre de priorités d'action concernant le Pakistan (notamment, suite aux graves inondations qui ont sévi dans ce pays) et vis-à-vis du Proche-Orient (suite des négociations du Quatuor).

2) Le Conseil s'est également penché sur les mesures qu'il convenait de prendre pour améliorer la politique extérieure de l'UE. Ces mesures peuvent se résumer comme suit :

- **approche plus intégrée de la politique extérieure au service des intérêts stratégiques de l'UE** : lors de la préparation des sommets et des événements internationaux, prise en compte de l'importance que revêtent des thèmes tels que le changement climatique, la politique énergétique, le commerce, le développement ou les questions liées à la justice et aux affaires intérieures (migrations et visas) dans les contacts que l'UE entretient avec ses partenaires et au niveau multilatéral. L'UE devrait notamment davantage renforcer la cohérence et la complémentarité de sa politique intérieure avec sa politique extérieure ;
- **renforcer les synergies entre les relations extérieures de l'UE et les relations bilatérales des États membres avec les pays tiers** : le processus d'échange d'informations et de concertation sur les développements intervenus à ces deux niveaux devrait être plus dynamique et plus régulier ;
- **coordination étroite et régulière** entre l'ensemble des différents acteurs institutionnels afin de mieux définir des positions cohérentes sur l'ensemble des objectifs stratégiques de l'Union ;
- **améliorer la manière dont l'UE présente ses positions dans les enceintes internationales** ;
- **meilleure planification des objectifs à atteindre** en se concentrant au cours des sommets sur deux ou trois questions essentielles, avec l'appui de la Haute Représentante (une réflexion devrait être menée sur la fréquence, la configuration et le résultat de ces sommets, qui doivent être davantage ciblés sur la réalisation des objectifs de l'UE) ;
- **appui du Service européen pour l'action extérieure** qui constituera un instrument de première importance pour soutenir les efforts entrepris en vue de renforcer la politique extérieure de l'UE.